

Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour les opérations d'un montant égal ou supérieur à 210 000 € HT ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure formalisée par le Code des Marchés Publics (appels d'offres, procédures négociées, concours...), le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés correspondants soit par délibérations spécifiques, soit par délibérations générales regroupant les différents marchés annuels des directions et services.

Pour certains des marchés mentionnés ci-dessus, des avenants doivent être établis afin de prendre en compte des prestations supplémentaires non prévues initialement, mais répondant totalement à l'objet de ces marchés.

Ces avenants concernent les opérations suivantes :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du (ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Assainissement - Construction d'un bassin de dépollution et de stockage, chemin de Vieilley Adaptation de l'ouvrage suite à découverte de cavités en sous-sol	Groupement CURIEN - ECTP 88161 LE THILLOT CEDEX	1 597 716,97 € HT	151 365,98 € TTC	29/01/2007
Restructuration des salles Minjoz et Courbet Lot Serrurerie - Travaux supplémentaires	SODEX OBLIGER 25480 MISEREY	48 383,88 € TTC Avenant n° 1 2 954,12 € TTC	+ 1 160,12 € TTC	29/01/2007
Restructuration des salles Minjoz et Courbet Lot 3 Menuiserie intérieure Travaux supplémentaires	VD MENUISERIES 25110 BAUME-LES- DAMES	62 860,27 € TTC Avenants 1 et 2 3 482,81 € TTC	+ 1 293,50 € TTC	29/01/2007
Salle de quartier de Montrapon Lot 5 (carrelages - faïences) Avenant n° 1	PREZIOSA 25000 BESANÇON	14 668,94 € TTC	+ 3 625,91 € TTC	21/12/2006
Maison des Associations Lot 3 (menuiseries) Avenant n° 2	ECO PEINTURE 25220 CHALEZEULE	65 657,35 € TTC Avenant n° 1 4 261,65 € TTC	+ 6 186,94 € TTC	29/01/2007
Maison des Associations Lot 7 (peinture) Avenant n° 2	ECO PEINTURE 25220 CHALEZEULE	120 062,02 € TTC Avenant n° 1 1 537,86 € TTC	+ 996,30 € TTC	
Maison des Associations Lot 8 (électricité) Avenant n° 1	SODEL 25720 AVANNE- AVENEY	114 511,02 € TTC	+ 3 669,32 € TTC	

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ces avenants.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 1^{er} mars 2007.